

Image not found or type unknown



Saisie du solde bancaire insaisissable après 1ère saisie

Par **chrisnice**, le **07/10/2009** à **00:10**

Bonjour, mon compte bancaire a fait l'objet d'une saisie attribution (huissier) j'ai donc demandé à ma banque de laisser à ma disposition le SBI ce qui a été fait avec 15 jours d'attente ce qui est déjà illégal et 2 jours après la restitution du SBI mon compte a fait l'objet d'un avis à tiers détenteur (fisc) que la banque a remis au fisc malgré ma contestation que j'estime fondée partant du principe que la banque ne pouvait pas remettre à un autre saisissant un solde bancaire insaisissable qu'elle m'avait elle-même restitué lors d'une première saisie. Qui a raison ? moi ou la banque ? Merci d'avance